

DE L'ARCHIVAGE COMME EVENEMENT DECLENCHEUR DE LA TRANSMISSION ACTIVE D'UN OBJET A AUTRUI DANS LE FUTUR. LE NUMERIQUE CHANGE-T-IL VRAIMENT QUELQUE CHOSE ?

Marie-Anne Chabin

Archive 17 et

CNAM (Département "Culture, Information, Technique et Société")

marie-anne.chabin@archive17.fr

UN GESTE PRECIS DANS UN BUT PRECIS

Archiver renvoie au geste de transférer dans un lieu adapté à la protection contre les effets destructeurs des hommes et du temps un objet, créé à une date donnée dans un lieu donné pour un dessein donné, que « l'archiviste » (ici, celui qui archive) entend mettre à la disposition parfois de lui-même mais le plus souvent d'une ou plusieurs tierces personnes, identifiées ou non, pendant une durée parfois courte mais souvent longue voire très longue, dans le même état que le jour de sa création.

Historiquement, la racine « archiv- » est réservée aux traces de l'activité politique et économique : contrats, décisions, constats, statistiques, c'est-à-dire à des écrits qui supportent une relation engageante entre deux personnes ou une relation d'administration ; dans ce cas, l'objet (l'écrit) n'est pas une fin en soi et mais sert à prouver une transaction ou une opération. L'archivage s'accompagne de formalités d'enregistrement et de description du contexte de manière à inspirer confiance à l'utilisateur. Archives s'est longtemps opposé à livre ou œuvre de l'esprit qui sont leurs propres finalités, au travers de la diffusion et de la publication, et que les promoteurs de la connaissance s'efforçaient de conserver depuis leur première diffusion.

Depuis deux siècles environ, le mot archives a pris de l'ampleur pour finir par s'appliquer aussi à tout ce qui relève d'une conservation patrimoniale. Il est vrai que l'opposition entre trace datée d'une action (document d'archives) et œuvre de l'esprit (livre) est moins nette qu'autrefois : une œuvre, dans son édition originale, constitue aussi une trace à laquelle s'attachent des droits.

Le numérique, qui ramène à un même outil d'écriture le texte, l'image, le son, la capture du monde réel et les signaux, contribue grandement à l'élargissement et à la redistribution des catégories d'écrit.

L'AUTEUR, SON MESSAGE ET LE SUPPORT DU MESSAGE

Bien sûr que l'utilisateur, le lecteur, le public est libre de voir et d'entendre ce qui lui plaît dans un document ou une œuvre. L'objet consulté est d'abord une source

d'information. On parle beaucoup avec les outils interactifs et le web en particulier de la reconstruction du document par le lecteur, qui peut n'en utiliser qu'une partie, l'enrichir ou en faire autre chose. Il n'en reste pas moins que le message initial, exprimé par l'auteur d'une certaine façon à une certaine date, reste, peut ou doit rester dans son entièreté (intégrité) si on veut donner la possibilité (parmi d'autres) à l'utilisateur, aux utilisateurs potentiellement multiples, de s'approcher au plus près de la volonté de l'auteur d'avoir délivré ce message précis. Cet objet doit donc être identifié comme un tout, daté et archivé.

Le contenu du message dépend de la volonté de l'auteur du document ou de l'œuvre, mais aussi du support en tant qu'outil d'écriture mis à la disposition de l'auteur, en lien avec la maîtrise que l'auteur peut avoir de cet outil d'écriture. Plus l'outil d'enregistrement de l'expression et de la pensée est souple et performant, plus l'auteur pourra le solliciter pour réaliser ce qu'il veut faire : par exemple, interview audiovisuelle d'un homme célèbre face à la relation littérale d'un témoin de l'interview non enregistrée. Autrement dit, le support contraint ou du moins conditionne le message. Le numérique procure tant de possibilités qu'on en arrive à une inversion de la relation dans la mesure où c'est l'outil qui suggère à l'auteur ce qu'il peut exprimer ou enregistrer. Mais ce qui reste vrai est que l'auteur, à un moment donné, valide un contenu et que cet ensemble est alors candidat à l'archivage.

Les normes d'archivage précisent bien que cet objet archivé doit être figé, de sorte qu'on ne puisse plus le modifier, afin que l'utilisateur puisse s'assurer que le document ou l'œuvre qu'il a devant lui est bien tel que l'auteur l'a voulue, faute de quoi la notion de datation et de preuve n'auraient plus de sens. On parle ici de la fixité de l'enveloppe qui protège le message ; cela ne signifie pas que le contenu est lui-même figé à l'intérieur de l'enveloppe. Avec les possibilités du numérique justement, on peut concevoir une navigation dans l'objet, parce que l'auteur l'a voulu ainsi, ce que l'analogique par définition ne permettait pas. De ce point de vue, une base de données toute entière peut constituer un document, si on connaît les dates de début et de fin de sa constitution.

LE NUMERIQUE NE CHANGE PAS LA NATURE PROFONDE DE L'ARCHIVAGE, IL LA RESTAURE !

Tout tend à prouver que le numérique révolutionne le monde de l'information et par ricochet le domaine de l'archivage. C'est indubitablement vrai pour ce qui touche au traitement du support : la malléabilité et l'instabilité du support numérique imposent de nouvelles techniques pour répondre à l'exigence de préservation des documents et des œuvres produits à telle date par telle auteur. La dissociation physique du message et du support, induite par le numérique et inédite dans l'histoire de l'écriture est un défi technologique mais la technologie sait aussi apporter des réponses aux questions qu'elle pose (formats ouverts, indépendance vis-à-vis du logiciel de production ou de lecture, etc.). On peut considérer que le numérique pose aussi un défi méthodologique mais face à ces bouleversements du support, la nature de l'information et le sens de l'archivage sont certes bousculés dans leurs habitudes mais ne sont pas remis en cause, comme en témoigne la formule remarquable de Me Isabelle Renard : « L'original est mort, vive la trace numérique ». La technique change, le sens perdure.

On est passé d'une époque bi-millénaire où la confiance que l'utilisateur pouvait avoir dans la qualité et/ou l'authenticité d'un objet du passé reposait essentiellement sur la stabilité du support que l'on pouvait techniquement dater, à une époque où cette confiance migre du support vers la trace qui est faite de sa gestion, avec deux temps forts : la description complète de l'objet numérique dans sa composition globale, incluant les éléments périphériques nécessaires à sa lecture et à son interprétation, et la maintenance physique (préservation, pérennisation) d'un objet lisible, peu importe que ce ne soit pas le même fichier ou le même disque qu'au jour de la validation par l'auteur, le support n'étant qu'une matière au service du message. On peut faire une comparaison avec les pays de tradition orale qui organisent l'archivage d'une autre façon : une personne est désignée pour exercer le rôle de support évolutif de l'information en répétant le message aux utilisateurs.

Autre caractéristique de notre époque : l'inflation de la production, tous azimuts, sous la double pression de l'outil qui peut et parfois veut tout tracer, tout enregistrement voire tout archiver, et de la société qui écrase la mémoire des individus en y déversant toujours d'informations, imposant l'âge de l'information comme seul critère de sa valeur, ce qui constitue une régression au plan culturel. La réflexion sur l'archivage numérique doit conduire à corriger ce travers.